

Économie extérieure

Réponse à une consultation 08.01.2018

Approbation et mise en œuvre de l'échange de notes entre la Suisse et l'UE en ce qui concerne la reprise de la directive (UE) 2017/853 modifiant la directive relative aux armes

economiesuisse et ses membres soutiennent la décision du Conseil fédéral du 16 juin 2017 et s'engagent en faveur de la reprise des modifications de la directive européenne sur les armes. Modifier la loi sur les armes renforcera la sécurité en Suisse et garantira le maintien de l'association à Schengen, économiquement très bénéfique pour la Suisse. L'espace Schengen, sans contrôles systématiques aux frontières mais avec des dispositions uniformes dans le domaine des visas, est très intéressant pour l'aviation et surtout le tourisme.